

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2014

ACTIVITÉS PRIVÉES DE PROTECTION DES NAVIRES - (N° 1674)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD72

présenté par
M. Chanteguet

ARTICLE 37

- I. Aux alinéas 2, 4, 6 et 11, substituer à la référence :« 1^{er} », la référence : « L. 5441-1 ».
- II. Aux alinéas 2 et 3, substituer à la référence : « 3 », la référence : « L. 5442-2 ».
- III. À l'alinéa 4, substituer à la référence : « 2 », la référence : « L. 5442-1 » et à la référence : « 6 », la référence :« L. 5442-5 ».
- IV. À l'alinéa 5, substituer à la référence : « 11 », la référence : « L. 5442-10 ».
- V. À l'alinéa 7, substituer à la référence : « 18 », la référence : « L. 5443-1 ».
- VI. Aux alinéas 8, 9 et 10, substituer à la référence : « 22 », la référence : « L. 5443-5 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.